

Image not found or type unknown



Je suis condamné a verser des dommages et interets

Par **tootoons**, le **20/11/2008** à **17:27**

bonjour

je suis condamne a verser 8000 euro
que ce passera t'il si je ne paye pas ?
est ce que je peut etre saisie?

et si je verse une petite somme tous les mois (ex 100 euro)est ce que je peut etre saisie

merci d'avance